

**SOBM NATATION**

Association affiliée à la Fédération Française de Natation

Date d'inscription à renseigner par le club

Fiche d'inscription 2027**Groupes Enfants/Ados, Avenir et Compétition**

Nom du licencié	Nom du parent si différent	Photo
Prénom du licencié	Sexe (H/F) Date de naissance	
Adresse	Ville	
	Code postal	
email@ (en caractères MAJUSCULES)	Téléphone	

AYANTS DROIT	CEA Marcoule ☐	COS AGGLO ☐	Service ou Unité	N° Carte
	1er REG ☐			

☐ < Membre du CA	☐ < Membre du Bureau	☐ < Officiel
---	---	-------------------------------------

☐ Groupe ENFANTS / ADOS 1 entraînement hebdomadaire en période hivernale 2 en période estivale	TARIF GENERAL > 270 € ☐ AYANTS DROIT > 235 € ☐	Jour d'entraînement hiver : Vendredi * Voir planning & conditions d'inscription
☐ Groupe Avenir 1 entraînement hebdomadaire en période hivernale 2 à 3 en période estivale	TARIF GENERAL > 230 € ☐ AYANTS DROIT > 195 € ☐	Jour d'entraînement hiver : Lundi * Voir planning & conditions d'inscription
☐ Groupe COMPETITION 2 entraînements hebdomadaires en période hivernale 3 à 4 en période estivale	TARIF GENERAL > 270 € ☐ AYANTS DROIT > 235 € ☐	Jours d'entraînement hiver: Lundi & Mercredi * Voir planning & conditions d'inscription

C'est l'entraîneur qui définit l'appartenance aux groupes en fonction du niveau technique du nageur

La licence FFN est incluse dans le tarif La possibilité d'échelonner le paiement ne constitue pas une mensualisation Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon en cours d'année	Réduction de 20 € au-delà de la 3ème inscription par famille ☐	COTISATION RETENUE
---	---	---------------------------

CONDITIONS D'INSCRIPTION ● Chaque nageur s'engage à adhérer à la charte des valeurs du SOBM (voir document joint) ● L'âge minimum d'inscription est de 6 ans ● Il faut pouvoir nager <u>25 m sans ceinture</u> (sauf pour l'Ecole de Natation). ● Pour les nouveaux arrivants, l'inscription ne sera définitive qu'après accord de l'entraîneur suite à un essai. En cas de refus le dossier d'inscription et la cotisation seront rendus en totalité.

DOCUMENTS A FOURNIR (Dossier complet à remettre à la piscine de Bagnols, du 08 septembre au 01 octobre, les mardis et jeudis, de 17h30 à 19h00) L'inscription ne sera effective et l'entraînement ne pourra commencer qu'après remise de la présente fiche renseignée et signée, accompagnée des documents suivants : ☐ Certificat médical natation si réponse positive au questionnaire santé ☐ Photocopie de la carte d'identité. Recto et verso sur la même face de la photocopie et rapprochés selon modèle joint. ☐ Photo d'identité récente et de bonne qualité ☐ Le règlement de la cotisation (Chèques, Espèces, passports et chèques vacances acceptés)
--

N° SIRET : 440 702 538 00016 déclaré en préfecture le 26/9/2000 N° 0302018360 N° Agrément Sports : 30 S 1460/09
Siège Social : Maison des Associations - 95 route de Lyon - 30200 Bagnols sur Cèze - Mail: sobagnols@gmail.com
Président (Jerôme) > 06 84 49 52 23 Secrétaires (Coraline > 06 06 80 52 83) ou (Jean-Paul > 07 89 94 47 20)

ASSURANCE - LICENCE

Les licenciés à la Fédération Française de Natation (FFN) bénéficient d'une garantie "individuelle accident" et Assistance rapatriement". Des notices d'information sont téléchargeables sur le site internet de la FFN www.ffnatation.fr

Si vous désirez souscrire la garantie complémentaire I. A. Sport+ qui permet de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires, demandez au SOBM la notice définissant les indemnités et comprenant le bordereau détachable à renvoyer complété à la MAIF, accompagné de votre chèque de règlement de 20,07€ (MAIF - Associations Collectivités Entreprises Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort)

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN

- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garantie de base « individuelle accident »

- ☐ **OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.
- ☐ **NON**, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : 0,15 € TTC. Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN. (juridique@ffnatation.fr))

Garantie complémentaire

- ☐ **OUI**, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible ci-après et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.
- ☐ **NON**, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

A renseigner par l'adhérent majeur ou par l'autorité parentale qui doit valider en signant au bas de cette page

EN ADHERANT AU CLUB, J'AUTORISE :

(adhérents adultes ou personne investie de l'autorité parentale pour les mineurs ou les majeurs protégés)

- ☐ L'utilisation de l'image, liée à la pratique des activités sportives au sein du club, notamment sur le site du club
- ☐ Le traitement de mes données personnelles dans un fichier informatique destiné à la gestion interne de l'association selon les modalités de la CNIL
- ☐ Mon enfant à participer aux activités du club (selon les groupes concernés)

A renseigner par l'adhérent majeur ou par l'autorité parentale qui doit valider en signant au bas de cette page

AUTORISATION DE SORTIE POUR LES MINEURS

- ☐ Je déclare que je ne viendrai pas récupérer à la piscine ou à la sortie du bus mon enfant (désigné sur cette fiche d'inscription) à la fin des entraînements et j'autorise mon enfant à sortir seul de la piscine ou du bus en fin d'entraînement. Je déclare dégager le club de natation SOBM de toutes responsabilités en cas d'incident ou d'accident de toute nature que ce soit qui surviendrait suite à cette sortie et assure renoncer à toute action à l'encontre du club.
- ☐ Je n'autorise pas mon enfant à sortir seul de la piscine ou quitter le bus seul en fin des entraînements et je m'engage à venir le récupérer dans le respect des horaires annoncés. Au terme de 3 retards l'enfant pourra être radié du club sans indemnisation.

A lire attentivement par l'autorité parentale qui doit valider son choix en signant au bas de cette page.

QUESTIONNAIRE SANTE FFN ou CERTIFICAT MEDICAL

- ☐ ADHERENT MINEUR: J'atteste sur l'honneur avoir répondu, conjointement avec le mineur concerné, non à toutes les questions du Questionnaire santé mineurs dont le contenu a été validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN
- ☐ ADHERENT MAJEUR: J'atteste sur l'honneur avoir répondu non à toutes les questions du Questionnaire santé majeurs dont le contenu a été validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN
- ☐ Dans le cas contraire, je fournis un certificat médical d'absence de contre indication à la pratique de la natation en club, daté de moins de 6 mois

A renseigner par l'adhérent majeur ou par l'autorité parentale qui doit valider l'option choisie en signant au bas de cette page

NOM et SIGNATURE de l'adhérent majeur ou du responsable de l'adhérent au club (personne investie de l'autorité parentale pour les mineurs ou de la personne investie de l'autorité pour les majeurs protégés).

Nom

Prénom

Adresse

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Validation des options d'assurance, de l'utilisation de l'image et des données personnelles, de l'autorisation de sortie et de l'attestation de réponse au questionnaire santé pour l'enfant mineur ou la personne majeure protégée

Fait à

Signature

Le